

ANNEXE A L'ARRETE n° \_\_\_\_\_/A/MINT/du \_\_\_\_\_  
FIXANT LES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROCEDURES DE TELECOMMUNICATIONS  
AERONAUTIQUES AU CAMEROUN.



## Table des matières

CHAPITRE 1. DÉFINITIONS.....	4
1.1 Services .....	4
1.2 Stations .....	5
1.3 Méthodes de communication.....	7
1.4 Radiogoniométrie.....	8
1.5 Systèmes téléimprimeurs.....	8
1.6 Organismes.....	9
1.7 Fréquences.....	9
1.8 Communications par liaison de données.....	9
1.9 Divers .....	10
CHAPITRE 2. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LE SERVICE INTERNATIONAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AÉRONAUTIQUES.....	12
2.1 Subdivision du service .....	12
2.2 Télécommunications — Accès.....	12
2.3 Heures de service .....	12
2.4 Contrôle .....	13
2.5 Transmissions superflues.....	13
2.6 Brouillage .....	13
CHAPITRE 3. PROCÉDURES GÉNÉRALES DU SERVICE INTERNATIONAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AÉRONAUTIQUES.....	14
3.1 Généralités .....	14
3.2 Prolongation du service et heure de fermeture des stations .....	14
3.4 Système horaire.....	16
3.5 Enregistrement des communications .....	
3.6 Etablissement des radiocommunications .....	

Annexe à l'Arrêté fixant les dispositions applicables aux procédures  
de télécommunications aéronautiques



3.7	Emploi des abréviations et codes .....	19
3.8	Annulation des messages.....	19
4.2	Circuits de communications vocales directes ATS .....	24
4.3	Voies d'échange de renseignements météorologique d'exploitation et réseaux de télécommunications pour l'échange de renseignements météorologiques d'exploitation .....	24
4.4	Réseau du service fixe des télécommunications aéronautiques ( RSFTA ) .....	24
4.5	Réseau OACI commun d'échange de données ( CIDIN ) .....	76
4.6	Services de messagerie ATS ( ATSMHS ) .....	76
4.7	Communications inter centres ( ICC ) .....	77
CHAPITRE 5. SERVICE MOBILE AÉRONAUTIQUE — COMMUNICATIONS VOCALES .....		80
5.1	Généralités .....	80
5.2	Procédures applicables en radiotéléphonie.....	84
5.3	Procédures de communications radiotéléphoniques de détresse et d'urgence .....	118
5.4	Communications relatives à des actes d'intervention illicite.....	124
6.1	Généralités .....	125
CHAPITRE 7. SERVICE DE DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS AÉRONAUTIQUES .....		129
7.1	Généralités .....	129
7.2	Procédures des diffusions radiotéléphoniques.....	130
CHAPITRE 8. SERVICE MOBILE AÉRONAUTIQUE — COMMUNICATIONS PAR LIAISON DE DONNÉES .....		130
8.1	Généralités .....	130
8.2	Procédures CPDLC .....	132
8.2.8	Établissement des CPDLC .....	133
8.2.9	Échange de messages CPDLC opérationnels .....	134
8.2.10	Affichage des messages CPDLC .....	139
8.2.11	Messages en texte libre .....	139

